



Date d'entrée dans la fonction publique : \_\_/\_\_/\_\_\_\_

Fonction : .....Service : .....

Grade : .....

**PARTIE OPTIONNELLE VALANT CONVENTION DIF :**

Si la demande d'inscription est faite dans le cadre du droit individuel à la formation (DIF), merci de bien vouloir compléter les rubriques suivantes pour que ce bulletin ait valeur de convention entre l'agent et son employeur.

<b>Caractéristiques du DIF utilisé pour cette préparation :</b>	
Nombre d'heures capitalisées pour l'agent avant action :	heures
Nombre d'heures « DIF » mobilisées pour l'action :	heures
Le cas échéant, nombre d'heures demandées par anticipation du droit :	heures
Le cas échéant, nombre d'heures devant être réalisées et indemnisées hors temps de travail :	heures
La demande actuelle d'utilisation du DIF :	<input type="checkbox"/> Est la première, <input type="checkbox"/> Fait suite à un premier refus

**ATTENTION**  
 Il appartient au service des ressources humaines de s'assurer que le candidat remplit les conditions requises pour s'inscrire au concours.

**VISA DE L'AUTORITE TERRITORIALE :**

Nom	Fonction	Fait le à	Signature et cachet

**VISA DE L'AUTORITE HIERARCHIQUE (pour FPE, FPH) :**

Nom	Fonction	Fait le à	Signature et cachet

**VISA DE L'AGENT :**

Nom	Fait le à	Signature

**ATTENTION**

- Il est rappelé que la préparation ne vise que les matières du concours interne.
- L'inscription définitive à la préparation est subordonnée à la réussite au test de sélection et à l'engagement de suivre la préparation.
- L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours. Il convient de s'inscrire spécifiquement au concours (informations sur [www.cnfpt.fr](http://www.cnfpt.fr)).

En application de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez des droits d'opposition (art. 26 de la loi), d'accès (art 34 à 38 de la loi) et de rectification (art 36 de la loi) des données vous concernant